



Doc. 14178

13 octobre 2016

Les autorités turques intensifient l'interdiction de l'exercice de la liberté de réunion pour les personnes LGBTI

Déclaration écrite n° 619

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Ces derniers mois, les autorités turques ont interdit quatre rassemblements en soutien aux droits des personnes LGBTI à Ankara, Izmir et Istanbul. Dans le cas des événements à Istanbul, les 19 et 26 juin, les tentatives des organisateurs pour faire des déclarations publiques à la presse suite aux interdictions ont été accueillies par des actions violentes de la police, en particulier l'usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène ainsi que des arrestations.

Les autorités ont invoqué divers motifs pour justifier les interdictions, notamment la sécurité et les «sensibilités sociales». Dans certains cas, ces interdictions ont été précédées de discours de haine homophobes et transphobes de la part de groupes extrémistes, auxquels les autorités n'ont pas répondu, ni par une condamnation publique, ni par des actions juridiques.

Ces évolutions font suite à l'interdiction et à la violente répression de la Marche des fiertés d'Istanbul en 2015. Avant cette manifestation, des marches des fiertés s'étaient déroulées avec succès et de manière pacifique dans cette ville pendant de nombreuses années.

Nous pensons que ces interdictions constituent une grave violation du droit à la liberté de réunion. Les personnes LGBTI devraient avoir la liberté de défiler et de diffuser le message de l'égalité, de la tolérance et de la non-discrimination sans crainte de répression par les autorités. Nous appelons les autorités turques à protéger, et non pas interdire, les marches des fiertés.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BILLSTRÖM Tobias, Suède, PPE/DC
BONET Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
BRUYN Piet, De, Belgique, NI
CENTEMERO Elena, Italie, PPE/DC
CEPEDA José, Espagne, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
DESTEXHE Alain, Belgique, ADLE
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
FIALA Doris, Suisse, ADLE
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GHASEMI Tina, Suède, PPE/DC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HIGGINS Alice-Mary, Irlande, NI
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
KARLSSON Niklas, Suède, SOC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MESTERHÁZY Attila, Hongrie, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
SPADONI Maria Edera, Italie, NI
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
TORNARE Manuel, Suisse, SOC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE

Total = 37

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe